



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Paris, le 3 mars 2022*

### **Prévention et lutte contre la radicalisation à l'hôpital : le Dr Patrick Pelloux a remis son rapport à Olivier Véran**

**M. Olivier VÉRAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a reçu ce jour le rapport du Dr Patrick PELLOUX sur la politique nationale de prévention et de lutte contre la radicalisation des agents hospitaliers publics. Fruit de la mission confiée par le ministre au Dr PELLOUX en mars 2021, ce rapport formule une série de recommandations à même de poursuivre les initiatives déjà engagées par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la radicalisation en établissement de santé, et vise aussi à promouvoir des actions de formation et de sensibilisation à cette thématique, d'accroître le dialogue au sein des équipes et de définir une gouvernance territoriale de lutte contre la radicalisation.**

Au-delà de son rapport, dont le ministre a salué la pertinence et confirmé l'intérêt d'en étudier les propositions, la mission du Dr PELLOUX a été menée avec un fil rouge : le renforcement des dispositifs de prévention et de lutte contre la radicalisation au sein des hôpitaux publics, déjà engagés depuis plusieurs années par le Gouvernement. La mission a étudié le cadre administratif existant et s'est appuyée sur l'audition de plus de 70 représentants du secteur dans l'objectif d'identifier les bonnes pratiques existantes et de proposer une série de recommandations complémentaires, facilement transposables aux structures médico-sociales et aux cliniques.

Si le périmètre de la mission a retenu les cas de radicalisation, entendus comme des velléités de violence liées à une idéologie extrémiste, elle s'est intéressée également aux signaux plus faibles de rupture du vivre-ensemble, à savoir les atteintes à la laïcité et aux principes du service public ainsi que les actes de prosélytisme. Ces derniers ont fait l'objet de nombreux témoignages mais les cas de radicalisation au sens strict demeurent très faibles à l'hôpital, à savoir quelques dizaines recensées sur environ un million d'agents publics.

« Le Gouvernement est pleinement engagé dans la lutte contre la radicalisation dans tous les secteurs de la société. Il était pour moi essentiel que notre système de santé et plus particulièrement les établissements de santé soient inclus au combat que nous menons contre des idéologies qui mettent en danger la cohésion de notre société.

C'était là le sens de la mission que j'avais confié au Dr Patrick Pelloux et que je remercie aujourd'hui de sa contribution essentielle » a déclaré Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé.

***A consulter le rapport sur la prévention et la lutte contre la radicalisation des agents exerçant au sein des établissements de santé via ce lien :***

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_p\\_pelloux\\_vdiffusion.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_p_pelloux_vdiffusion.pdf)

**Contact presse :**

**Cabinet d'Olivier Véran :**

01 40 56 60 60

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)